

Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct des retraits

Ces renseignements sont destinés aux participants ayant un compte de cotisations facultatives supplémentaires (CFS) au-delà de l'année de leurs 71 ans.

► Le dépôt direct est rapide et pratique!

Grâce au dépôt direct, tous les retraits de votre compte de cotisations facultatives supplémentaires à compter de l'année de vos 72 ans, seront déposés directement dans votre compte bancaire. Il s'agit notamment des retraits facultatifs effectués durant la période de retrait mars-avril et paiement du montant de revenu annuel.

Pour configurer ou modifier les renseignements concernant le dépôt direct, vous devez remplir le formulaire *Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct* à la page suivante et nous le retourner dûment rempli. Les renseignements sur le dépôt direct concernant l'option de revenu provenant d'un compte de CFS **ne peuvent pas** être configurés ou modifiés en ligne par l'intermédiaire de myOMERS.

► Modification des renseignements sur le dépôt direct

Le formulaire *Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct* s'applique seulement à votre compte de CFS, même si vos retraits de ce compte et les paiements mensuels de votre rente OMERS sont versés dans le même compte.

Les modifications des renseignements de votre dépôt direct pour votre compte de CFS ainsi que les paiements mensuels de votre rente OMERS doivent être effectués séparément :

- En ce qui concerne les retraits du compte de CFS, vous devez remplir le formulaire papier *Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct* et nous le retourner dûment rempli.
- En ce qui concerne les paiements mensuels OMERS, mettez à jour en ligne les renseignements sur le dépôt direct, ou remplissez le formulaire papier *Modification de renseignements (participant retraité ou survivant)*.

► Des questions

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Option de revenu provenant d'un compte de CFS, consultez la brochure *Étudiez l'option CFS* et les conditions de participation, disponibles en ligne sur le site www.omers.com, ou communiquez avec OMERS. Notre personnel spécialement formé pourra répondre à vos questions.

Remarque : Seuls les participants résidant au Canada peuvent faire des cotisations par prélèvement automatique ou des transferts de fonds à un compte de CFS. Si vous cessez d'être un résident du Canada, vos fonds peuvent rester dans votre compte CFS, mais aucun autre fonds ne peut être ajouté.

Option de revenu provenant d'un compte de CFS - Dépôt direct

Utilisez ce formulaire pour configurer ou modifier le dépôt direct pour les retraits de votre compte CFS à compter de l'année de vos 72 ans.

Afin de nous aider à mieux vous servir, veuillez soumettre vos documents de façon rapide et sécuritaire en utilisant votre compte myOMERS. Rendez-vous dans les communications sécurisées, commencez une nouvelle conversation, joignez vos fichiers et soumettez le tout.

Toutes informations personnelles fournies sur ce formulaire peuvent être utilisées pour mettre à jour votre profil de participant.

Lorsque vous soumettez des renseignements personnels à OMERS, vous consentez à ce que ceux-ci soient utilisés et divulgués aux fins énoncées dans notre Déclaration de confidentialité avec ses modifications successives. Pour obtenir plus d'information au sujet de la collecte, de l'utilisation, de la divulgation et de la conservation de renseignements personnels, vous pouvez consulter notre Déclaration de confidentialité sur www.omers.com.

SECTION 1 - RENSEIGNEMENTS SUR LE PARTICIPANT

Numéro d'adhésion à OMERS/Numéro de référence d'OMERS*				Date de naissance (m/j/a)	
Prénom		Second prénom		Nom	
App./Unité	Adresse		Ville	Province	Code postal
Téléphone à domicile		Téléphone cellulaire		Courriel	

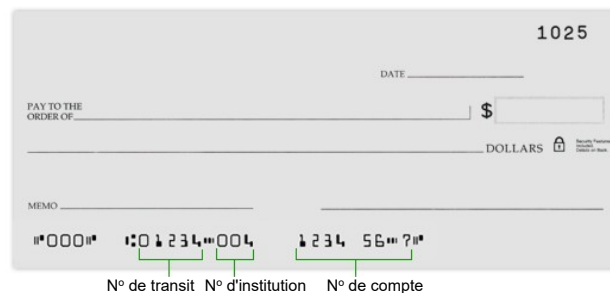
*Votre numéro d'adhésion/numéro de référence à OMERS est indiqué sur votre relevé de rente ou sur tout autre relevé personnel envoyé par OMERS.

REMARQUE : Les renseignements recueillis dans la présente section seront mis à jour dans votre profil de participant de régime de retraite principal d'OMERS.

SECTION 2 - RENSEIGNEMENTS BANCAIRES

Déposez tous les retraits futurs de mon compte CFS dans le compte précisé ci-dessous. Veuillez sélectionner l'une des deux options et signer ci-dessous.

- Le même compte que pour les paiements de ma rente mensuelle OMERS. Si vous modifiez les instructions de dépôt direct pour les versements mensuels de votre rente, les retraits de votre compte de CFS seront également effectués dans le même compte. Ne remplissez la section ci-dessous que si vous souhaitez que vos retraits de CFS soient versés sur un compte différent de celui sur lequel sont versés vos paiements mensuels de rente.
OU
- Les renseignements bancaires ci-après (remplissez ou joignez un cheque bancaire portant la mention «Annulé»).



Nom de la banque					
Numéro de transit		Numéro d'institution		Numéro de compte bancaire	
Adresse (numéro et nom de la rue)			Ville	Province	Code postal

Signature du participant _____

Date (m/j/a) _____